



# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2019



## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Introduction, le mot du Président.....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>Administration .....</b>	<b>2</b>
	Assemblée Générale .....	2
	Conseils d'Administration .....	2
<b>3.</b>	<b>BILAN FINANCIER .....</b>	<b>3</b>
	Compte Administratif .....	3
	3.1.1. Investissement.....	3
	3.1.2. Fonctionnement .....	3
	Bilan.....	4
<b>4.</b>	<b>EFFECTIF.....</b>	<b>5</b>
	Organigramme de l'Agence au 1 <sup>er</sup> janvier 2020.....	5
	Les postes .....	7
	4.1.1. Directeur .....	7
	4.1.2. Assistante .....	7
	4.1.3. Responsable juridique.....	7
	4.1.4. Assistante opérationnelle marchés .....	7
	4.1.5. Responsable Bâtiment.....	7
	4.1.6. Ingénieur Bâtiment.....	7
	4.1.7. Urbaniste.....	8
	4.1.8. Responsable Voirie et aménagement de l'espace public.....	8
	4.1.9. Ingénieur voirie .....	8
	4.1.10. Projeteur .....	8
	4.1.11. Responsable Gestion de l'eau .....	8
	4.1.12. Chargé de gestion et traitement de l'eau .....	8
<b>5.</b>	<b>BILAN D'ACTIVITE .....</b>	<b>9</b>
	Bilan des adhérents, carte.....	9
	Le conseil.....	10
	L'activité d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et Maitrise d'Œuvre.....	11
	Rencontre sur la thématique urbanisme des agences techniques de France .....	13
<b>6.</b>	<b>PERSPECTIVES 2020 .....</b>	<b>14</b>
<b>7.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>15</b>
	Budget prévisionnel 2020 .....	18

## 1. Introduction, le mot du Président

L'Agence départementale d'ingénierie est entrée en service en janvier 2014.

Ce rapport d'activité constitue un bilan du fonctionnement de cet établissement après 6 années.

Cette Agence, créée à l'initiative du Département, et financée, pour partie, par les adhésions des collectivités, pour répondre à une demande d'accompagnement des maires et présidents d'EPCI, est efficace et apporte un service complet et techniquement poussé à ses adhérents.

Sur le plan institutionnel, l'Agence est aujourd'hui pleinement inscrite dans le paysage.

L'Agence doit pouvoir continuer à répondre à cette très forte demande des collectivités, avec comme priorités d'apporter satisfaction aux élus et de ne jamais les laisser sans réponse.

Ce rapport reflète le travail réalisé par une équipe impliquée et efficace au service des collectivités du Département de l'Ain.

## 2. Administration

### Assemblée Générale

En 2019, l'Assemblée générale s'est réunie une fois.

Le 13 mars 2019, elle a délibéré sur la validation du compte de gestion 2018, l'adoption du compte administratif 2018, l'adoption du budget primitif 2019.

### Conseils d'Administration

Trois Conseils d'Administration se sont tenus en 2019.

Le 13 février, le CA a délibéré pour préparer le projet de compte administratif 2018, élaborer le rapport d'activité 2018. Par ailleurs, le Conseil a validé le versement de l'indemnité de conseil au Payeur Départemental. Le tableau des emplois a été modifié suite à des mouvements de personnel en 2018. En effet, Mme Caroline LOUVET a quitté l'Agence, elle était sur un poste d'ingénieur eau et assainissement. Monsieur Christophe DUCOS a été recruté, en octobre 2018, sur un poste d'ingénieur en bâtiment et nous avons recruté Monsieur Philippe LERDA sur le poste de chargé de mission, en décharge syndicale à 100 % auprès du CD01. Aujourd'hui, Monsieur LERDA a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Nous avons

également renforcé nos effectifs au service de la voirie avec l'arrivée en septembre 2018 de Sylvain MEUNIER, ingénieur voirie.

Le 13 mars, le Conseil d'Administration a voté un changement dans le remboursement des frais de mission des agents. Le CA a ensuite voté le budget prévisionnel 2019.

Le 25 juin, le Conseil d'Administration a entériné les nouvelles modalités de remboursement des frais de missions des personnels territoriaux. Le CA a délibéré sur le tarif de cotisation des syndicats mixtes du PIPA et de l'Ile Chambod.

Par ailleurs, une décision modificative a été rendue nécessaire par le fait que des prestations ont été facturées fin 2018 à des communes qui n'ont reçu les titres qu'en mars 2019 alors que la compétence assainissement avait été transférée. Le Conseil d'administration a voté cette décision modificative n°1 qui modifiait les chapitres suivants :

**Recettes**

Compte 7474 : 174 359 €

Compte 705 : 433 000 €

**Dépenses**

Chapitre 011 – charges à caractère général : 126 300 €

Chapitre 012 – charges de personnel : 782 570 €

Chapitre 65 – Autres charges : 5 €

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 21 000 €

### 3. BILAN FINANCIER

#### Compte Administratif

L'activité de l'Agence s'est également traduite sur le plan financier.

##### 3.1.1. Investissement

En ce qui concerne l'investissement de l'Agence, les mouvements budgétaires se répartissent comme suit :

Recettes : 67 291 € de report et 16 208,97 € de dotations aux amortissements.

Dépenses : les dépenses d'investissement s'élèvent à 20 898,39 €.

Les dépenses ont porté principalement sur l'acquisition d'un sixième véhicule et sur du matériel informatique et téléphonique.

##### 3.1.2. Fonctionnement

Le fonctionnement est la section budgétaire qui reflète l'activité de l'Agence. En effet les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées des salaires et des

charges de la structure alors que les recettes proviennent des cotisations et des prestations.

Pour 2019, la section de fonctionnement se présente comme suit :

Recettes : 1 222 375 €

Les recettes de l'Agence :

150 000 € de cotisation du Département.

176 911 € de cotisation des adhérents.

592 875 € issus des prestations réalisées.

63 038 € de remboursements sur rémunération.

7 533,20 € de part salariale sur les tickets restaurant.

231 586 € de report d'excédent 2018.

291,67 € sur des produits exceptionnels.

140,25 € sur des produits de gestion courante.

La cotisation du Département a diminué en 2016 dans le cadre de la politique d'effort imposée par le Département à ses propres services et aux organismes satellites de 200 000 à 150 000 €, elle a été maintenue à ce niveau en 2019.

Cette année 2019 a commencé comme 2018 avait fini avec une charge de travail, matérialisée par des conventions signées et actives déjà en place. Ceci a permis d'assurer une facturation régulière du travail fait et donc de maintenir financièrement la structure tout en gérant des mouvements de personnel.

Dépenses : 913 984 €

Charges à caractère général : 107 449 €

Ces charges sont stables par rapport à 2018. L'ensemble de l'activité de l'Agence s'est exercée avec un souci constant de la bonne utilisation de l'argent public.

Charges de personnel : 664 125 €

Ces charges ont été réduites en fin d'année suite au départ de Messieurs COQUE et CAYROL qui seront remplacés, cette année 2020, par Monsieur Florian CHAUMIER, ingénieur eau et assainissement et par Yvan PAUGET, nouveau directeur de l'Agence.

## Bilan

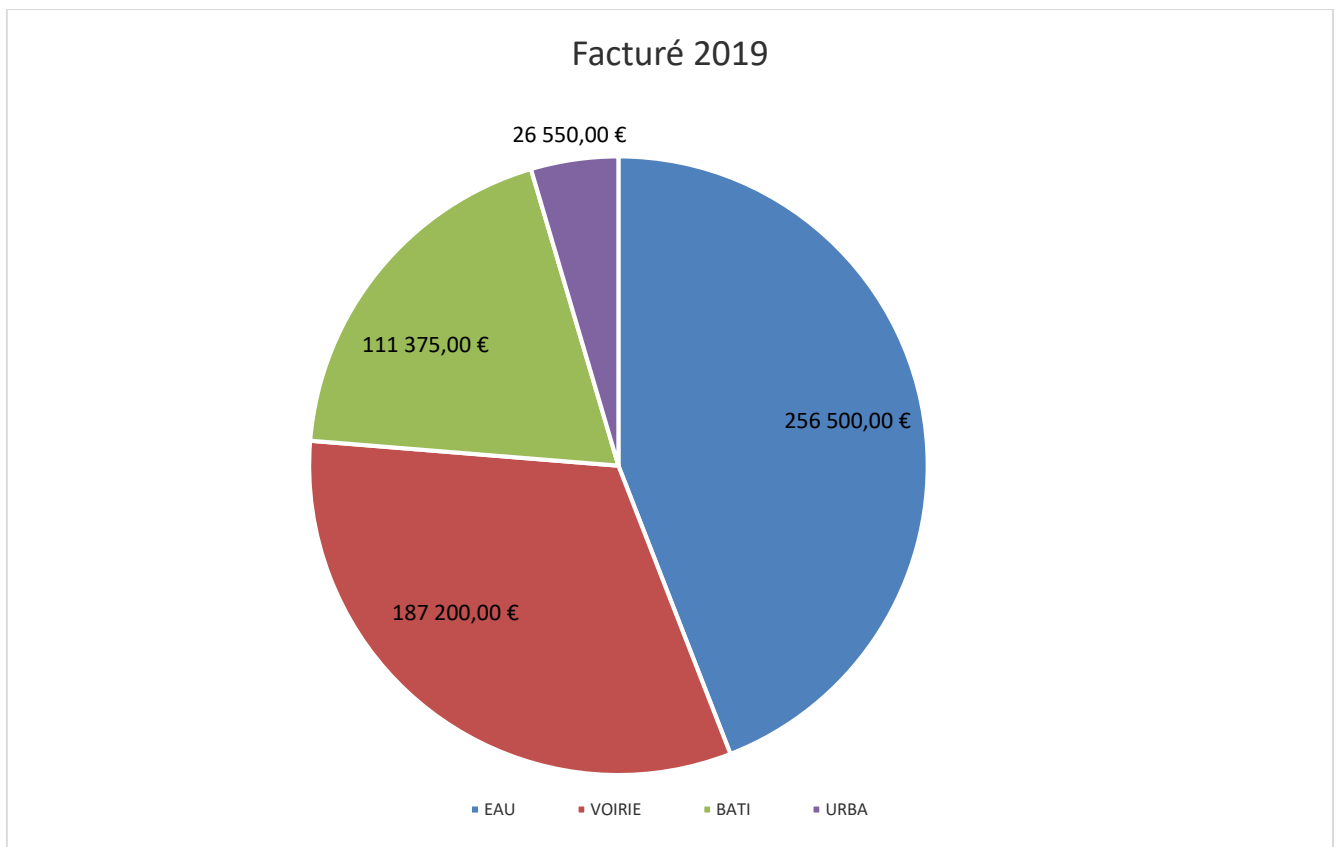
Pour cette sixième année de fonctionnement, la difficulté était de maintenir le bon fonctionnement suite au départ d'une partie de l'équipe en fin d'année afin de répondre

à la demande des adhérents. L'Agence a travaillé en conseils gratuits et également en prestations facturées.

L'effort fourni par le personnel de l'Agence pour abonder aux demandes de prestations a permis de dégager des recettes suffisantes de prestations pour équilibrer le budget.

L'Agence a également conservé un fond de roulement qui lui permet de fonctionner sans avoir recours à des lignes de trésorerie.

Les recettes de prestations sont inégalement réparties :

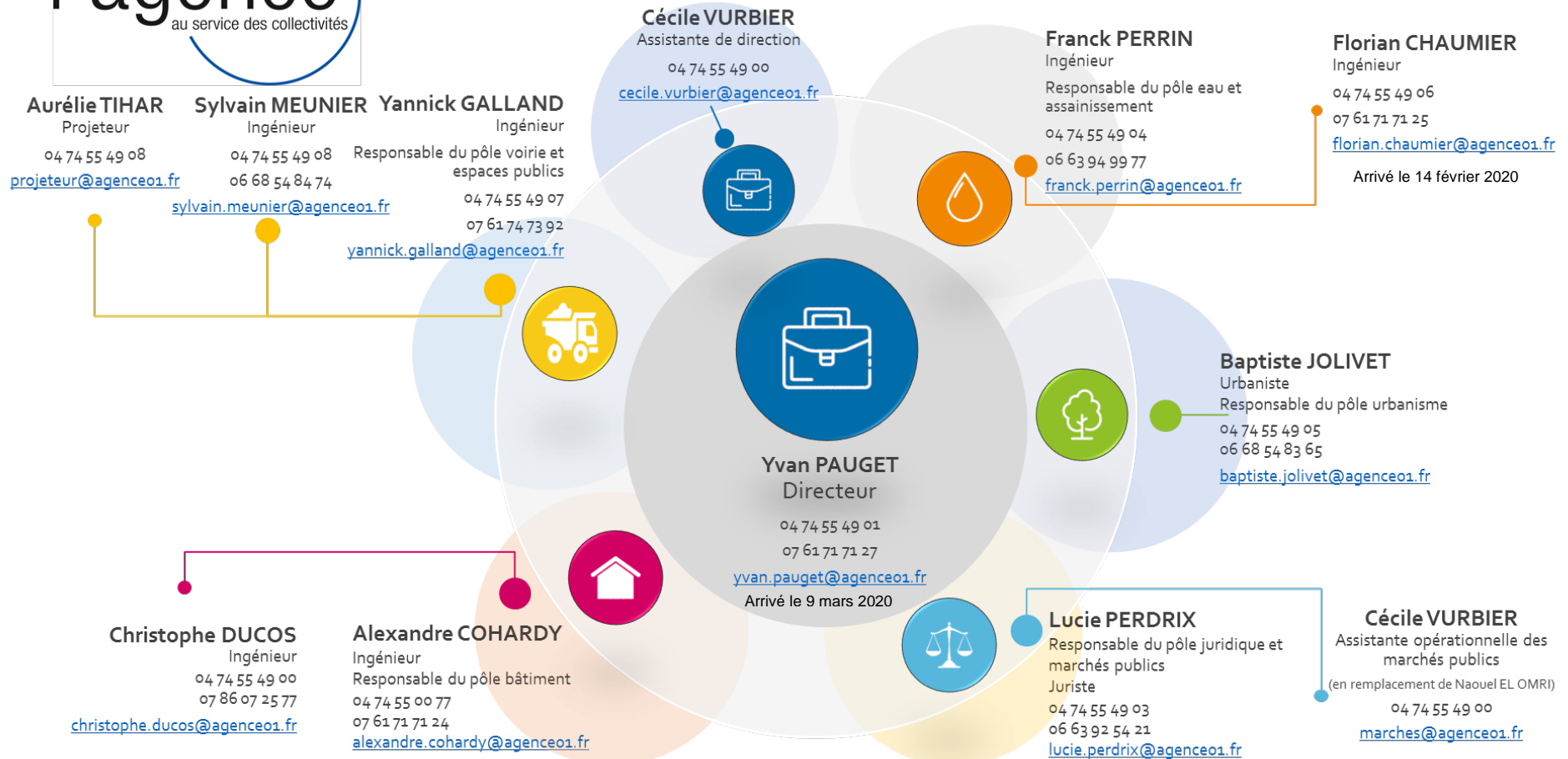


## 4. EFFECTIF

Organigramme de l'Agence au 1<sup>er</sup> janvier 2020.



# Organigramme



## Les postes

### 4.1.1. Directeur

Le Directeur de l'Agence a pour mission d'assurer la gestion de l'établissement et de son personnel. Il est également l'interlocuteur privilégié des adhérents surtout dans un premier rendez-vous. Il a également pour mission de s'assurer de la qualité du travail réalisé et d'en rendre compte devant les administrateurs. Le directeur apporte également un appui sur des dossiers techniques, notamment dans le domaine de l'eau.

### 4.1.2. Assistante

L'assistante de l'Agence gère tout le fonctionnement administratif courant de la structure. En effet, l'Agence est autonome pour la réalisation des paies des agents par exemple. Elle suit également la comptabilité de l'Agence en lien avec la Paierie Départementale.

### 4.1.3. Responsable juridique

Le responsable juridique de l'Agence assure la validité et la conformité juridique de toute l'activité de l'Agence. Cela se traduit par la relecture et la validation systématique de tous les éléments de marchés publics que l'agence peut produire pour ses adhérents. La responsable juridique exerce également un rôle de conseil auprès des adhérents en élaborant des notes juridiques à leur attention en fonction de leurs demandes, en aidant à la rédaction d'actes administratifs ou de délibérations...

### 4.1.4. Assistante opérationnelle marchés

L'assistante opérationnelle assure le montage des pièces administratives des marchés, l'appui aux adhérents lors de la procédure de consultation (publicité, réponses aux candidats...), l'analyse des candidatures, la notification et le suivi de l'exécution des marchés préparés par l'Agence.

### 4.1.5. Responsable Bâtiment

Le responsable bâtiment de l'Agence a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées à la création, la modification ou la rénovation de bâtiments publics.

### 4.1.6. Ingénieur Bâtiment

L'ingénieur bâtiment de l'Agence a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées à la création, la modification et la rénovation de bâtiments publics avec en charge de gérer les demandes liées aux problématiques d'accessibilité.



#### 4.1.7. Urbaniste

L'urbaniste de l'Agence a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées à l'urbanisme. Il s'agit autant de la planification de l'urbanisme (PLU, carte communale, PLUi) que des outils d'aménagement comme les ZAC, PUP, lotissements.

#### 4.1.8. Responsable Voirie et aménagement de l'espace public

Le responsable voirie et aménagement de l'espace public de l'Agence a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées aux voiries (sécurisation, élargissement, adaptation...) et aux espaces publics (cheminements, modes doux, places, parkings, cimetières). Il est le référent technique de l'Agence sur ce domaine.

#### 4.1.9. Ingénieur voirie

Le poste de Technicien voirie a évolué vers un poste d'Ingénieur Voirie. Il apporte son concours au traitement des demandes ayant trait à la voirie notamment dans les missions de maîtrise d'œuvre et suivi de chantier, de diagnostic de chaussée, de sécurisation.

#### 4.1.10. Projeteur

Le projeteur travaille essentiellement dans le domaine de la voirie. Il réalise tous les plans des projets, vérifie les faisabilités techniques (gabarits, girations, etc.) et prépare également les cubatures pour permettre les estimations financières.

#### 4.1.11. Responsable Gestion de l'eau

Le responsable gestion de l'eau a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement ou des eaux pluviales). Il est le référent technique de l'Agence dans ce domaine.

Cela inclut un accompagnement dans la gestion des services publics (régie, affermage).

#### 4.1.12. Chargé de gestion et traitement de l'eau

Le chargé de gestion et traitement de l'eau de l'Agence a pour fonction de conseiller et d'apporter un appui technique aux adhérents dans toutes leurs problématiques liées à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement ou des eaux pluviale).

Il est à noter également qu'en 2019 l'Agence a enregistré le départ en septembre de Monsieur Philippe LERDA, chargé de mission en décharge syndicale à 100 % au CD01, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Monsieur Yves COQUE responsable du service eau et assainissement a quitté l'Agence au 1<sup>er</sup> septembre 2019 par voie de mutation pour rejoindre les services de la CAPI (Communauté de communes des portes de l'Isère).

Le directeur, Monsieur Guilhem CAYROL a quitté l'Agence fin octobre pour un détachement de longue durée auprès de l'Agence de l'Eau à Lyon.

## 5. BILAN D'ACTIVITE

### Bilan des adhérents, carte

L'année 2019 a vu de nouveaux adhérents rejoindre l'Agence et quelques adhérents qui l'ont quittée, le nombre d'adhérents a également évolué avec la création de communes nouvelles.

Ainsi, 262 communes sont actuellement adhérentes (la liste des communes adhérentes est jointe en annexe), on observe donc une très légère hausse par rapport à 2018.

9 EPCI adhèrent à l'Agence au 01/01/2020 :

- La Communauté de Communes Bugey Sud
- La Communauté de Communes Bresse et Saône
- La Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon
- La Communauté de Communes de la Dombes
- La Communauté de Communes de la Veyle
- La Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
- La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
- Haut Bugey Agglomération
- Le Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse

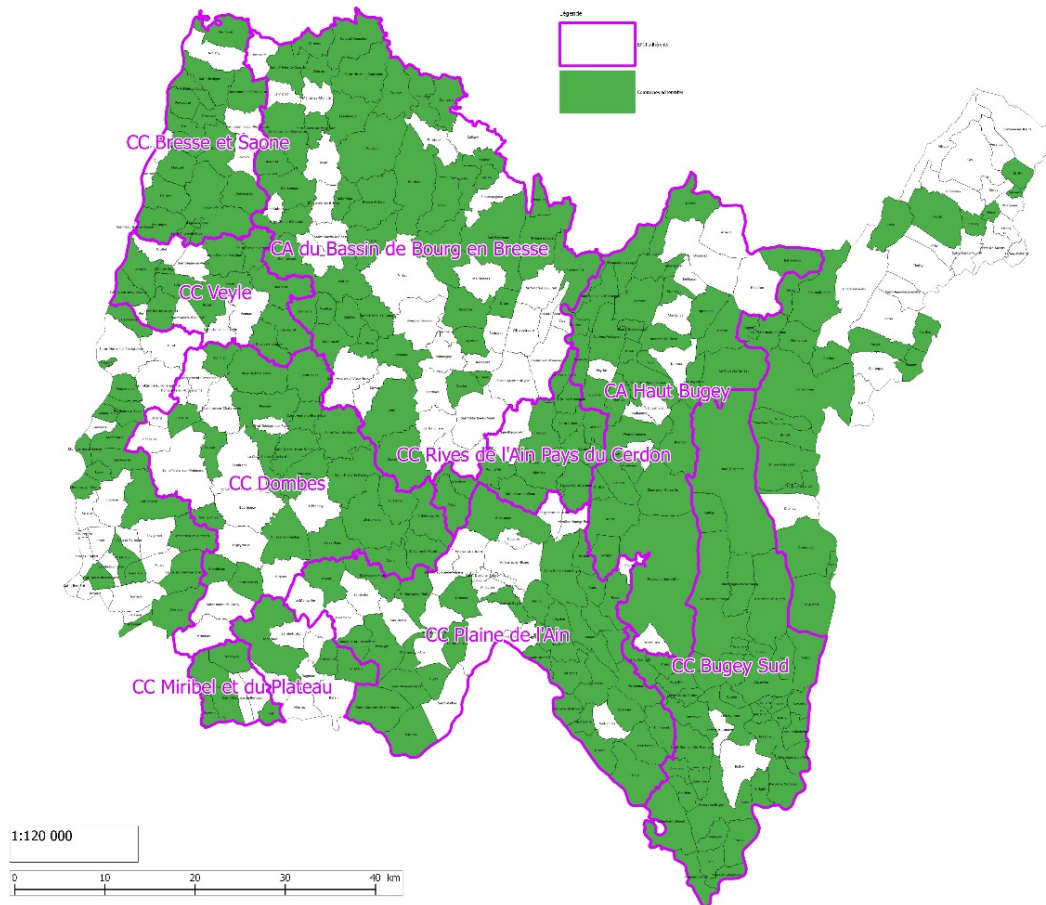
7 Syndicats des eaux adhèrent également à l'Agence :

- Le SIE du Borey
- Le SIE du Valromey
- Le SIE Pollieu-Flaxieu
- Le SIE Massignieu-Nattages-Parves
- Le SIVU Andert-Condon Pugieu
- Le SIE du Bas Valromey
- Le SIVU de Pont de Vaux

Le Syndicat Mixte du SCOT Bresse Val de Saône est également adhérent.

La population couverte par les communes adhérentes avoisine les 320 000 habitants. Ainsi l'Agence couvre plus de 67 % du territoire pour plus 50 % de la population

départementale, ceci reflète bien le rôle de l'Agence dans l'appui aux collectivités rurales.



- Carte des communes et EPCI adhérents

## Le conseil

L'Agence a un rôle de conseil auprès de ses adhérents. Cela se matérialise par la réponse aux questions et sollicitations des adhérents. Ce conseil est gratuit.

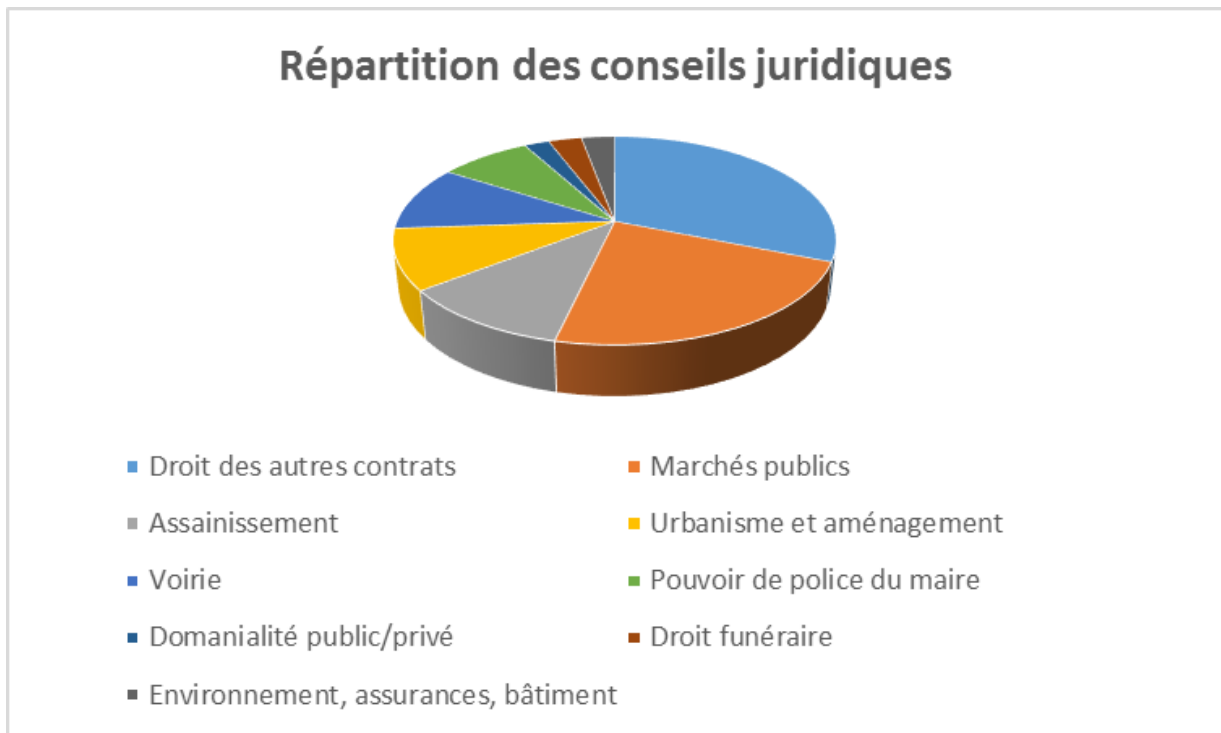
Le tableau ci-dessous récapitule les demandes de conseil et la manière dont elles ont été traitées par l'Agence.

En 2019, 149 demandes de conseil ont été reçues et ont été traitées gratuitement.

Ces demandes ont porté sur les domaines suivants :

- **Droit des autres contrats (29 %)**
- **Marchés publics (21 %)**
- **Assainissement (10%)**
- **Urbanisme et aménagement (9 %)**

- **Voirie (9 %)**
- **Pouvoirs de police du maire (7%)**
- **Domanialité public/privé (2 %)**
- Droit funéraire (2 %)
- Environnement, assurances, bâtiment.



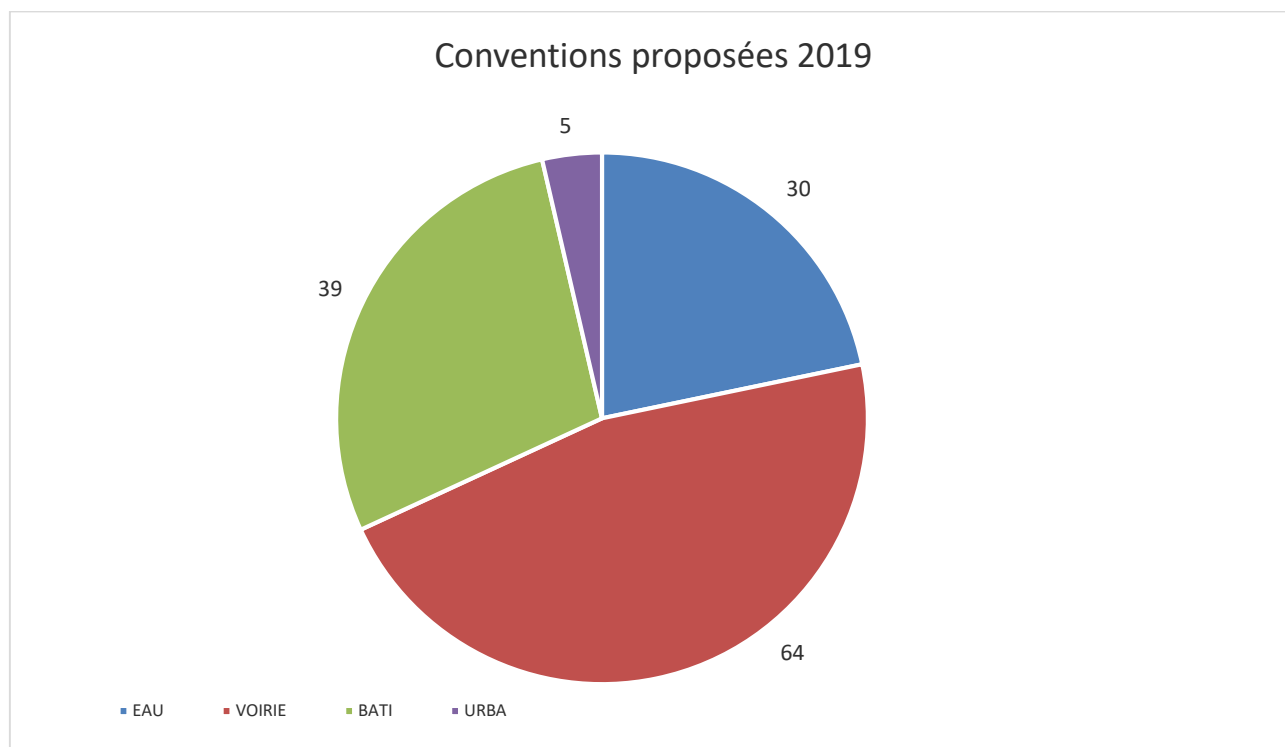
Toutes les conventions établies par l'Agence ont fait l'objet d'une rencontre sur site avec les élus pour bien appréhender leur demande et pouvoir faire une réponse de terrain adaptée précisément au contexte local. Ces déplacements font partie également du conseil gratuit et ne sont donc jamais facturés aux adhérents.

### L'activité d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et Maitrise d'Œuvre

138 propositions d'accompagnement, suite à des demandes d'adhérents ont été faites en 2019. 100 ont abouti en 2019. 25 ont été abandonnées, 13 restent encore à l'étude par les élus.

Cette année 2019 a vu les demandes de convention en bâtiment fortement augmenter, notamment dans le domaine de l'Ad'AP. Le service voirie stabilise le nombre de convention par rapport aux années précédentes (environ 45 % des demandes). Quant au service eau et assainissement, on constate une baisse de la demande dû au transfert de cette compétence aux EPCI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La liste complète

des conventions proposées par l'Agence est jointe en annexe. Cette répartition est assez proche des années précédentes.



Le tableau ci-dessous présente les taux de réponse favorable des adhérents, il s'agit du rapport entre les conventions proposées par l'Agence et celles qui ont été acceptées en 2019. Les conventions sont étudiées autant en nombre qu'en montant.

Domaine	Conventions établies 2019		Conventions validées 2019		Taux de signature 2019	
	Nombre	Montants € HT	Nombre	Montants € HT	En nombre	En montant
EAU	30	184 050	22	155 475	73,33 %	84,47 %
BATIMENT	39	292 725	32	240 750	82,05 %	82,24 %
VOIRIE	64	328 875	45	221 775	70,30 %	67,43 %
URBANISME	5	21 150	2	13 500	40,00 %	63,82 %
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>826 800</b>	<b>101</b>	<b>631 500</b>	<b>73,18 %</b>	<b>76,37 %</b>

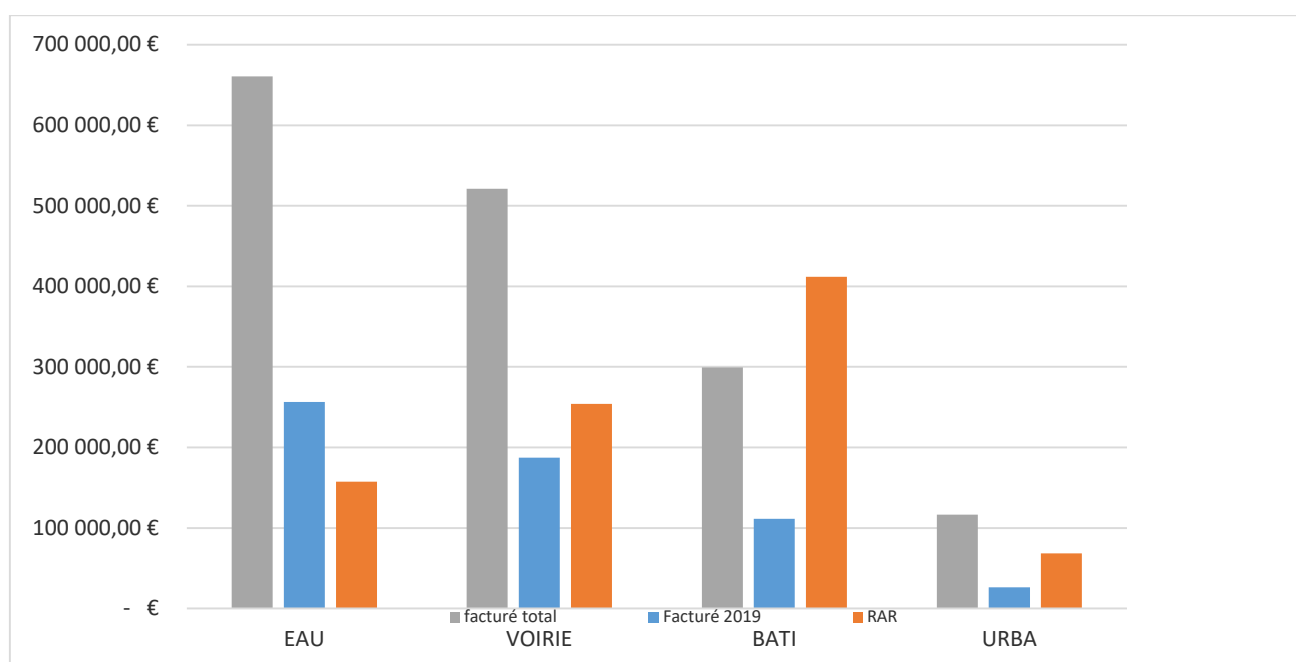
L'Agence présente un taux élevé de signature de ses propositions d'accompagnement qui reste stable dans le temps. Ceci reflète que les propositions faites par l'Agence correspondent bien aux demandes des élus. En effet, ce taux permet de surveiller que la qualité et l'adaptabilité de l'Agence permettent bien d'assurer sa mission d'appui auprès des collectivités.

Le bon taux de signature des conventions proposées, en observant le critère du montant, montre que l'Agence a su proposer un accompagnement dont le montant est adapté au travail à fournir et à la capacité financière des adhérents. Ce montant est le résultat du choix qui a été fait en conseil d'administration de créer un taux journalier unique pour la facturation de prestation à 450 € HT.

Le montant moyen d'une convention proposée par l'Agence en 2019, tout domaine confondu est de 5007 € HT.

Le bilan d'activité de l'Agence se traduit également en observant la réactivité et sa capacité à équilibrer son budget.

Cela se traduit par l'observation des montants facturés par rapport aux montants conventionnés avec les adhérents.



Le taux de facturation reflète à la fois la longueur des projets - plus un projet est long plus l'accompagnement entraîne une facturation morcelée alors qu'une étude ponctuelle se conclut assez rapidement – mais également la réactivité de l'Agence dans son accompagnement. En effet un taux de facturation bas peut signifier que les dossiers avancent peu du fait d'une forte demande.

Il est important de noter que les « Restes à réaliser », soit le volume de travail à fournir pour honorer les engagements pris (conventions signées) est supérieur au volume facturé chaque année, seul l'urbanisme est équivalent du fait du cycle électoral. Ceci témoigne du réel besoin des prestations proposées et du travail à fournir pour satisfaire les adhérents.

## Rencontre sur la thématique urbanisme des agences techniques de France

En septembre 2019, l'Agence départementale a initié une rencontre pour le montage d'un réseau thématique sur l'urbanisme. Cette rencontre était ouverte aux ATD intervenant dans l'accompagnement des collectivités dans le champ de l'urbanisme. L'objet de cette rencontre était de créer un réseau d'échanges entre professionnels des ATD. Le programme fut le suivant :

- Une présentation de l'accompagnement ATD sur la planification de l'urbanisme (PLU, PLUi, SCOT)
- L'accompagnement ADS fait par les ATD
- Echanges et structuration du réseau (sur la base du modèle des juristes)
- Présentation des outils de l'aménagement par le Cerema
- Intervention de l'OAP du PLU à un projet d'aménagement par l'ADI 01.

Cette rencontre qui s'est déroulée au sein des locaux du Conseil départemental de l'Ain, a réuni 19 agences et une trentaine de participants.

La rencontre a été très appréciée des participants et sera sans doute reconduite en 2020 à Toulouse.

## 6. PERSPECTIVES 2020

L'activité de l'Agence a été très dense sur 2019 encore et il a fallu garder un rythme soutenu pour ne pas enregistrer trop de retard dans le traitement des dossiers.

Comme présenté plus avant, le nombre de conventions « actives » reste important et il est nécessaire de garder une structure avec des moyens en adéquation.

En 2020 une baisse d'activité est prévisible du fait du cycle électoral. Les élus ont donc réfléchi le budget 2019 en conséquence avec l'inscription d'une provision pour risques et charges.

Toutefois, l'année 2019 a prouvé que la demande est toujours forte. Les agents en place sont au maximum de leur capacité de travail et le moindre accident (arrêt de travail par exemple) perturbe les engagements par manque de flexibilité.

### Eléments budgétaires

Le budget prévisionnel 2020 s'équilibre comme suit :

Section d'investissement : 74 730 €

Section de fonctionnement : 1 004 634 €

Ce budget prévisionnel 2020, est joint en annexe.

## 7. ANNEXES

### Liste des conventions

N° de convention	Adhérent	Nature de prestation	Intitulé
2019-02-VOI	Confrançon	MOE	Aménagement du mur d'enceinte du cimetière
2019-03-BATI	Ste Julie	AMO	Extension du groupe scolaire
2019-04-BATI	St Marcel en Dombes	AMO	Rénovation de l'école tranche 2
2019-05-EAU	St Germain de Joux	AMO	Travaux AEP
2019-06-EAU	Marlieux	AMO	Suivi des travaux de la STEP
2019-07-VOI	St Marcel en Dombes	AMO	Marché d'entretien espaces verts
2019-11-EAU	SIVU Pont de Vaux	AMO	Reprise du projet STEP
2019-08-BATI	Miribel	AMO	Restructuration et extension des GS Mas Rillier et les Echêts
2019-13-VOI	Crozet	AMO	Diagnostic de voiries et MBC marquage et entretien de chaussée
2019-15-BATI	Crozet	AMO	Extension et rénovation de la salle des fêtes
2019-16-EAU	Pont d'Ain	AMO	Réhabilitation de réseaux d'assainissement
2019-17-EAU	Pont d'Ain	AMO	Bassin de stockage, investigations faune/flore, géotech.
2019-19-BATI	Cressin Rochefort	AMO	Mise en sécurité et confortement du mur d'enceinte du château
2019-20-BATI	Brenod	AMO	Réfection de la toiture de la mairie
2019-22-EAU	Saint Alban	AMO	Diagnostic assainissement
2019-24-VOI	Messimy sur Saône	AMO	Aménagement entrée nord
2019-25-VOI	Maillat	MOE	Réserve incendie hameau d'Oisselaz
2019-26-BATI	St Maurice de Gourdans	AMO	Faisabilité pour une nouvelle salle des fêtes
2019-28-BATI	Ceyzerieu	AMO	Mise en accessibilité de la salle des fêtes
2019-29-BATI	Miribel	AMO	Mise en place d'une structure modulaire pour l'école du Mas Rillier
2019-30-BATI	Chalamont	AMO	réhabilitation de logements
2019-31-URBA	Villette sur ain	AMO	Rédaction d'une convention de PUP
2019-33-EAU	Marignieu	MOE	Alimentation du hameau de Poirier
2019-34-VOI	HBA	AMO	Extension ZAE
2019-35-VOI	CC Veyle	MOE	Travaux sur ZA Chaveyriat et Vonnas
2019-37-VOI	Bagé Dommartin	MOE	Reconstruction d'un passage d'eau entre la route des Paillardières et le Pré Cusset
2019-38-BATI	Dortan	AMO	Aide pour la mise en œuvre de l'Ad'AP
2019-40-VOI	Dortan	AMO	Aménagement de sécurité sur la rue du 21 juillet 1944 et rue de Massiat
2019-42-URBA	Arvière en Valromey	AMO	Elaboration de la carte communale
2019-43-EAU	Souclin	AMO	Création d'une nouvelle STEP
2019-44-VOI	Dompierre sur Veyle	AMO	Aménagement du bassin de la Veyle
2019-46-BATI	St Paul de Varax	MOE	Démolition de la salle des fêtes
2019-47-VOI	Montréal-la-Cluse	AMO	Etude de faisabilité pour l'aménagement du quartier de l'ancienne gare et rue du maquis
2019-48-BATI	Dompierre sur Veyle	MOE	Aménagement de la Garderie
2019-49-BATI	Culoz	AMO	Rénovation du Gymnase
2019-50-BATI	Montmerle sur Saône	AMO	Aménagement du Castel de Valrose
2019-51-VOI	Toussieux	AMO	Diagnostic voirie et aménagement du chemin des Grandes Terres



2019-52-EAU	St Jean de Niost	AMO	Diagnostic d'assainissement
2019-53-EAU	SIE du Borey	AMO	DSP
2019-55-VOI	Vieu d'Izenave	MOE	Réorganisation et aménagement du cimetière
2019-56-VOI	Malafretaz	AMO	Création de cheminement pour le quartier de l'Homont
2019-57-VOI	Malafretaz	MOE	Mode doux sur RD 121
2019-58-VOI	Chanoz Chatenay	MOE	Aménagement de la route de Champ Martin jusqu'au chemin de la cour de paille
2019-59-EAU	Flaxieu	MOE	Renforcement du réseau AEP en sortie de réservoir
2019-60-VOI	Tossiat	MOE	Programme entretien de voirie 2019
2019-61-VOI	Villieu Loyes Mollon	AMO	Etude déplacements et aménagement de surface du hameau de Loyes
2019-62-BATI	Montmerle sur Saone	AMO	Projet d'aménagement du site du crédit agricole
2019-64-VOI	Boz	AMO	Etude d'un plan de déplacements
2019-65-VOI	Marsonnas	MOE	Aménagement du cimetière
2019-66-VOI	Peyzieu sur Saône	AMO	Programme de travaux 2019
2019-70-VOI	St Nizier le Désert	MOE	Mode doux route de Dompierre
2019-71-VOI	Geovreisset	AMO	aménagement route de Veyziat
2019-72-BATI	Aranc	MOE	Suivi travaux toiture
2019-73-EAU	HBA	AMO	Mise en séparatif des réseaux RD12H à Maillat
2019-75-BATI	Rignieux le Franc	AMO	Travaux d'installation de climatisations réversibles dans l'école
2019-76-BATI	Montréal-la-Cluse	AMO	Mise en œuvre Ad'AP
2019-79-EAU	Valromey sur Seran	AMO	Etude de faisabilité assainissement du hameau de Saint Maurice
2019-80-EAU	Virieu le Grand	AMO	Accompagnement sur le projet d'aménagement du lac
2019-82-BATI	St Jean de Thurigneux	AMO	Réfection toiture de la salle des fêtes et WC PMR
2019-85-BATI	Colomieu	AMO	Réhabilitation de logements
2019-86-VOI	St Marcel en Dombes	MOE	Aménagement du cimetière
2019-87-EAU	Pont de Veyle et Laiz	AMO	Etude de faisabilité pour une nouvelle STEP
2019-88-BATI	St Martin du Fresne	AMO	Gymnase
2019-90-VOI	Dortan	AMO	Aménagement RD 114 - Bonaz - Faisabilité
2019-91-EAU	Tramoyes	AMO	Prestation de service pour l'exploitation de l'assainissement
2019-92-VOI	Contrevoz	MOE	Marquages pour sécurisation des flux dans le carrefour et Route du Colombier
2019-93-VOI	Crozet	AMO	Gestion des BC pour l'accord-cadre de voirie
2019-94-VOI	Nurieux Volognat	MOE	Diagnostic et programme 2019
2019-95-EAU	Leyment	AMO	Construction d'une STEP
2019-96-EAU	Leyment	AMO	Diagnostic de réseau EU
2019-97-EAU	Leyment	AMO	Interconnexion de secours AEP
2019-98-VOI	Colomieu	MOE	Aménagement DECI de la retenue
2019-99-VOI	Izernore	AMO	Montage du marché de panneaux lumineux
2019-100-BATI	Izernore	AMO	Rénovation toiture église
2019-101-BATI	Izernore	AMO	Modification de la cantine
2019-102-BATI	St Jean le Vieux	AMO	Etude de faisabilité et MOE aménagement médicaux sur 3 bâtiments
2019-103-VOI	Champagne en Valromey	MOE	Sécurisation de la route de Richemont
2019-104-VOI	Champagne en Valromey	MOE	Sécurisation et mode doux route de la Faverge
2019-106-BATI	Montréal la Cluse	AMO	Démolition de bâtiment pour projet de voirie

2019-107-BATI	St Rémy	AMO	Rénovation intérieure de la mairie
2019-108-BATI	Ceyzeriat	AMO	Fournitures du mobilier de la médiathèque
2019-110-URBA	Toussieux	AMO	Révision du plu
2019-113-VOI	St Germain de Joux	MOE	Réfection de la route forestière "sur Marnod"
2019-114-VOI	CCRAPC	MOE	Accord cadre de voirie
2019-115-VOI	CCRAPC	AMO	Requalification des déchetteries intercommunales pour répondre aux besoins à court, moyen et long termes
2019-116-VOI	CCRAPC	MOE	Schéma directeur de voirie
2019-117-VOI	SM PIPA	AMO	Projet d'interconnexion du réseau d'eau potable du PIPA avec la nouvelle ressource du SIE Meximieux et Côtière
2019-118-VOI	St Nizier le Désert	AMO	Apaisement de la traversée de la commune
2019-119-VOI	Pérouges	MOE	Aménagement de la route de Lyon RD 1084 dans la traversée du Rapan
2019-120-VOI	Dompierre sur Veyle	MOE	Création d'une aire de jeux et d'une passerelle
2019-121-EAU	Anglefort	AMO	Extension de réseau AEP
2019-122-VOI	HBA	AMO	Reprise du collecteur d'eaux pluviales avenue de Lyon
2019-123-BATI	Ambérieux en Dombes	AMO	Etudes de programmation pour la protection solaire et l'étude de refroidissement de salles de classe de l'ensemble du groupe scolaire et de la mairie
2019-124-BATI	Montréal-la-Cluse	AMO	Restructuration du clocheton de l'église et la rénovation des façades
2019-124-VOI	CC Bresse et Saône	AMO	Réhabilitation de la déchetterie de Pont de Vaux
2019-125-BATI	BENY	AMO	Restructuration des locaux du stade
2019-126-BATI	IZERNORE	AMO	Consultation d'un marché de prestation de service pour l'entretien de locaux municipaux
2019-127-VOI	Miribel	AMO	Aménagement de l'avenue Deschamps
2019-128-VOI	Miribel	MOE	Aménagement du chemin de Pelleras
2019-129-VOI	Samognat	AMO	Requalification du parking de la mairie et de la salle polyvalente
2019-130-BATI	Prémeyzel	AMO	Réhabilitation d'un bâtiment industriel
2019-131-VOI	Pérouges	AMO	Sécurisation de la route de Trévoux
2019-132-EAU	Condeissiat	AMO	Construction d'une STEP
2019-133-EAU	Gorrevod	AMO	Renouvellement du poste de refoulement des quatre vents et de son réseau de refoulement
2019-134-VOI	Chazey-Bons	AMO	Vérification de l'état du réseau EU
2019-135-VOI	Montréal la Cluse	AMO	Aménagement de la rue du Maquis
2019-136-VOI	Montréal la Cluse	AMO	Aménagement de la traversée du Vieux Montréal
2019-137-EAU	Sermoyer	AMO	Diagnostic du schéma Directeur d'Assainissement
2019-138-URBA	Marlieux	AMO	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du hangar et projet de local pour les boulistes
2019-139-BATI	Nurieux Volognat	AMO	Suivi administratif et technique du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la chapelle de Mornay.
2019-140-BATI	Nivollet Montgriffon	AMO	Réfection des murs d'enceinte et accès Ad'AP des églises Saint Léger et Saint Anne

**AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'AIN**  
**Compte Administratif 2019 - Budget Prévisionnel 2020**

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
	BP 2019	DM1 2019	CA 2019	BP 2020
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>124 800 €</b>	<b>126 300 €</b>	<b>107 448,88 €</b>	<b>149 000 €</b>
6042 Achats de prestations	12 000	12 000	17 282,24	18 000
60622 Carburants	6 000	6 000	5 888,27	8 000
60632 Fournitures petit équipement	500	500	217,24	1 000
6064 Fournitures administratives	3 000	3 000	1 831,65	4 000
6135 Location mobilières	3 000	3 000	1 697,47	3 000
614 Charges locatives	10 000	10 000		10 000
61551 Matériel roulant	4 500	4 500	3 391,69	5 000
6156 Maintenance	1 500	1 500	288,87	800
6168 Autres assurances	40 000	40 000	43 088,97	50 000
6182 Documentation générale et technique	1 500	1 500	1 229,48	1 500
6183 Frais de formation	12 000	12 000	8 076,06	12 000
6185 Frais de colloque et séminaire	2 400	2 400	1 100,00	3 000
6225 Indemnités au comptable public	400	400	117,51	400
6231 Annonces et insertion	3 000	3 000		3 000
6234 Réceptions	3 500	3 500	3 357,13	4 000
6236 Catalogues et imprimés	300	800	690,16	800
6251 Voyages, déplacements et missions	4 000	5 000	5 963,51	7 000
6261 Frais d'affranchissement	2 000	2 000		2 000
6262 Frais de télécommunication	8 000	8 000	6 239,82	8 000
6283 Nettoyage des locaux	4 000	4 000	3 734,92	4 000
6288 Autres	3 200	3 200	3 253,89	3 500
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>739 370</b>	<b>782 570</b>	<b>664 124,53</b>	<b>773 500 €</b>
6218 Autres personnels extérieurs				
6332 FNAL	450	450	366,93	500
6336 CDG et CNFPT	8 000	8 000	7 486,66	8 200
6338 URSSAF	1 500	1 500	1 122,97	1 500
64111 Rémunération fonctionnaires	317 000	317 000	273 480,24	317 000
64112 SFT	2 000	2 000	1 940,49	4 500
64113 NBI	2 500	2 500	2 215,86	2 500
64131 Rémunération contractuels	195 000	227 000	193 414,95	220 000
6451 URSSAF	89 000	100 000	85 920,70	95 000
6453 Cotisations retraite	85 000	85 000	66 708,16	85 000
6454 URSSAF pôle emploi	10 000	10 000	7 956,06	10 000
6456 FNC	1 000	1 200	1 125,00	1 200
6458 ATIACL	900	900	729,00	900
6474 CNAS	2 700	2 700	2 691,00	3 000
6475 Médecine du travail	1 200	1 200	1 060,00	1 200
6478 Autres charges sociales diverses participation complémentaire prévoyance	3 120	3 120	756,36	3 000
6488 Autres charges (TR, frais abonnements travail...)	20 000	20 000	17 150,15	20 000
<b>65 Autres charges</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1,69</b>	<b>5 €</b>
<b>042</b>				
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>15 000</b>	<b>21 000</b>	<b>16 200</b>	<b>20 000</b>
673 Titres annulés (sur exercice antérieur)				
678 Autres charges exceptionnelles				
<b>6811 Dotations aux amortissements</b>	<b>16 254</b>	<b>16 254</b>	<b>16 208,97</b>	<b>12 129</b>
<b>6875 Dotations aux provisions pour risques &amp; charges exceptionnels</b>	<b>110 000</b>	<b>110 000</b>	<b>110 000</b>	<b>50 000</b>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 005 426 €</b>	<b>1 056 129 €</b>	<b>913 984,07 €</b>	<b>1 004 634 €</b>

RECETTES				
	BP2019	DM1 2019	CA 2019	BP 2020
7473 Subvention du Département	150 000	150 000	150 000,00	150 000
7474 Cotisations des communes	170 000	174 359	176 911,35	175 000
775 Produits des cessions d'immobilisations				3 000
705 Prestations	386 656	433 000	592 875,00	331 043
7588 Autres produits de gestion courante			140,25	
<b>002 Report excédent N-1</b>	<b>231 586</b>	<b>231 586</b>		<b>308 391</b>
7081 TR part salariale	7 000	7 000	7 533,20	7 200
6419 Remboursements sur rémunération	60 184	60 184	63 038,06	30 000
773 Mandats annulés				
7788 Autres produits exceptionnels			291,67	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 005 426 €</b>	<b>1 056 129 €</b>	<b>990 790 €</b>	<b>1 004 634 €</b>

INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
	BP 2019		CA 2019	BP 2020
<b>20 Immobilisations incorporelles</b>				<b>5 410 €</b>
2031 Frais d'études (site internet)	2 500			2 500
2051 Concessions et droits similaires (logiciels) provision renouvellement	1 500		5 038,29	1 500
	1 410			1 410
<b>21 Immobilisations corporelles</b>				<b>69 320</b>
2182 Matériel de transport provision pour renouvellement	25 000		11 686,34	25 000
21838 Matériel de transport provision pour renouvellement	40 000		31 000	31 000
18 21838 Matériel de transport provision pour renouvellement	5 435		4 107,93	6 620
21848 autres matériel de bureau et mobilier (signalétique) provision pour renouvellement	1 370			1 370
2185 matériel de téléphonie provision pour renouvellement	2 000			2 000
	1 800			1 800
2188 Autre provision pour renouvellement	2 000			1 000
	400			400
2188 Autre provision pour renouvellement	100		65,83	100
	30			30
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>83 545 €</b>	<b>- €</b>	<b>20 898,39 €</b>	<b>74 730 €</b>
<b>001 Report N-1</b>	<b>67 291</b>			<b>62 601,29</b>
<b>021 virement section de fonctionnement</b>				
<b>040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>				
<b>28 Amortissements des immobilisations</b>	<b>16 254,00</b>		<b>16 208,97</b>	<b>12 128</b>
28051 Concession et droits similaires	1 409,74		1 409,74	4 227,68
28182 Matériel de transport	11 245,49		11 245,49	4 680,38
281838 Autre matériel informatique	1 370,44		1 370,44	982,53
281848 Autre matériel de bureau	1 799,65		1 799,65	1 799,65
28185 Téléphonie	399,60		354,57	343,31
28188 Autres	29,08		29,08	94,91
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>83 545 €</b>		<b>16 208,97 €</b>	<b>74 730 €</b>